

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Edition 2018



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Meuse

■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Public visé

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise artisanale.

Objectifs du stage

Le stage de préparation à l'installation a pour objectif de favoriser la pérennité des entreprises en accompagnant les créateurs / repreneurs afin de :

- Sensibiliser le candidat à la création / reprise d'entreprise et à ses enjeux
- Apporter au candidat toutes les informations nécessaires au démarrage de son activité
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale.

Réglementation du Stage

La loi n°82-1091 du 23 décembre 1982 rend obligatoire le suivi d'un Stage de Préparation à l'Installation pour le chef d'entreprise, préalablement à son immatriculation au Répertoire des Métiers.

La loi n°2014-626 du 18 juin 2014 supprime la dispense du Stage Préalable à l'Installation pour les micro-entrepreneurs exerçant leur activité à titre principal ou complémentaire.

Le stage de préparation à l'installation est inscrit à l'inventaire de la CNCP sous le numéro 22 et sous le code CPF (Compte Personnel de Formation) 146840 pour tous publics (salariés et demandeurs d'emploi).

Dispense du Stage

Le stage de préparation à l'installation est obligatoire pour les futurs artisans. Toutefois, des dispenses peuvent être accordées sous certaines conditions.

Pour toute demande de dispense, veuillez nous contacter.

Organisation du Stage

Le Stage de Préparation à l'Installation est proposé chaque mois dans nos locaux, en alternance entre notre siège situé Route du Pont de Dammarie – Bâtiment les Roises (3^{ème} étage) à Savonnières devant Bar et notre antenne située 23 rue de la Belle Vierge, à VERDUN.

Horaires et Durée du Stage

Le stage se déroule en présentiel sur quatre jours consécutifs pour une durée totale de 30 heures.

Les horaires sont de 08h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Contenu du Stage

La formation est assurée par les conseillers de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse. Certaines thématiques sont abordées par des intervenants extérieurs : assurances, banques et protection sociale.

Programme détaillé en page 5 et 6

Tarifs

Le coût de la formation est de **195 euros** correspondant aux frais pédagogiques plus 60 euros pour les frais administratifs.

Des prises en charge sont possibles, **au cas par cas**, selon votre statut actuel (salarié, demandeur d'emploi), notamment via le compte personnel de formation CPF, renseignez-vous lors de votre inscription.

Inscription au Stage

Inscription est validée à réception du bulletin d'inscription complété et accompagné du règlement ou de l'accord de prise en charge.

(Chèque libellé à **l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse**).

Convocation

Le courrier de convocation, précisant les dates, le lieu et les horaires, vous parviendra à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription la semaine précédant le stage.

Remise de l'attestation de fin de formation

Le stage se clôture « par un entretien individuel permettant de présenter au futur chef d'entreprise, compte tenu de son projet d'installation, les possibilités complémentaires d'information, de formation et de conseils dont il peut disposer » (décret n°83-517 du 24 juin 1983 fixant les conditions d'application de la loi 82-1091 du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans).

L'attestation de suivi de stage sera remise à chaque participant à l'issue de cet entretien.

Remboursement des frais du stage

L'art. 12 de la loi n°2008-776 du 04 août 2008 prévoit que les frais de stage de préparation à l'installation seront désormais financés en partie par la taxe additionnelle aux frais de Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Cette prise en charge pourra être accordée en fonction des fonds disponibles et selon les modalités suivantes :

- Le stage ne devra pas être pris en charge par les fonds de formation des salariés et demandeurs d'emploi,
- Elle ne sera effective qu'une fois l'immatriculation de l'artisan au Répertoire des Métiers **en région Grand Est**, et sous réserve que celle-ci intervienne **dans un délai de six mois**.



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Recommandations

Nous vous invitons à participer à la **journée de formation gratuite** et complémentaire au stage de préparation à l'installation intitulée « **Maîtriser vos coûts de revient pour une meilleure rentabilité** » proposée le lendemain de la fin de chaque session pour une durée de 7 heures.

L'objectif de cette formation est de vous aider à fixer vos tarifs en prenant en compte votre coût de revient.

Réunions d'information collective

Nous vous conseillons de venir assister à une réunion d'informations collectives qui vous présentera les différentes étapes du parcours de la création / reprise d'entreprise.

SAVONNIERES DEVANT BAR	VERDUN (9h à 12h)
05/01 (9h – 12h) 19/01 (9h – 12h)	19/01
02/02 (9h – 12h) 14/02 (14h-17h) 26/02 (9h – 12h)	12/02
09/03 (9h – 12h) 21/03 (14h-17h)	02/03 23/03
03/04 (9h – 12h) 13/04 (9h – 12h) 25/04 (14h-17h)	13/04
04/05 (9h – 12h) 16/05 (14h-17h) 28/05 (9h – 12h)	04/05 25/05
08/06 (9h – 12h) 18/06 (9h – 12h) 27/06 (14h-17h)	15/06 28/06

Inscription auprès de Christine TRICHOT au 03 29 79 20 11.

Informations sur les prises en charge et la formation :

Laurence THIMOUY au 03 29 79 76 65 ou l.thimouy@cma-meuse.fr

Sergine PICHELIN au 03 29 79 76 63 ou s.pichelin@cma-meuse.fr



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

PROGRAMME DETAILLE

	Unités de formation	Thématiques	Horaires
1^{er} jour	Accueil des stagiaires		8h15-8h45
	De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale	Présentation de la CMA La qualité d'artisan Présentation de l'environnement de l'entreprise artisanale	8h45-11h00
	Culture entrepreneuriale de l'artisan	Introduction au métier de chef d'entreprise Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise	
	Les assurances	Les risques potentiels à couvrir Présentation des assurances obligatoires La responsabilité civile personnelle et l'assurance multirisque La protection du chef d'entreprise et de son activité, la complémentaire	11h00-12h00
	Plan de financement au démarrage	Détermination des besoins et ressources Calcul du besoin en fond de roulement de démarrage	13h30-16h10
	Compte de résultat prévisionnel	Présentation générale et approche globale Comprendre la structure d'un compte de résultat	
	Les banques	Rôle et mission du banquier La gestion au quotidien des comptes bancaires Les attentes et apports du banquier	16h20-17h15
2^{ème} jour	Les formalités d'immatriculation	Les numéros SIREN, SIRET, APE,... Le centre de formalités des entreprises, le RM Les démarches à accomplir	8h15-9h10
	Etude de marché et positionnement	Tendances générales du marché Etude de marché local Positionnement	9h15-16h20
	Stratégie et actions commerciales	Argumentaire commercial Outils de communication Actions commerciales Posture commerciale Règlementation commerciale	
	Vocabulaire juridique	Critères de choix de la forme juridique Présentation des formes existantes	16h30-17h15
3^{ème} jour	Les assurances spécifiques au bâtiment	Présentation des assurances obligatoires au secteur du bâtiment	8h15-8h45
	Estimation du chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité	Les différents modes de calcul	8h45-12h00
	Budget de trésorerie	Structuration et établissement du budget de trésorerie	
	Coût de revient	Présentation et mode de calcul	
	La protection sociale	Le système de protection sociale Les différents régimes Connaître les prestations sociales	13h30-15h00
	Sensibilisation au numérique	Présentation des outils connectés	15h00-16h00
			16h10-17h15



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

La 4^{ème} journée se déroule en demi-groupe selon le régime fiscal choisit par le stagiaire :

- Groupe A : Gérer son entreprise artisanale en microentreprise
- Groupe B : Lancer son entreprise artisanale

	Unités de formation	Thématiques	Horaires
4^{ème} jour	La mutuelle complémentaire		8h15-9h00
	La formation du chef d'entreprise	Dispositifs, financeurs, droits et enjeux	9h00-9h15
Groupe A	La microentreprise artisanale et son chef d'entreprise	Focus sur l'entreprise individuelle Rôle et responsabilité du chef d'entreprise	9h15- 17h00
	Le régime fiscal de la microentreprise artisanale	Présentation du régime fiscal	
	Le régime social de la microentreprise artisanale	Présentation du régime social Les cotisations sociales	
	La gestion d'une microentreprise artisanale	Organisation administrative et comptable Mentions obligatoires Les outils de gestion et de suivi	
	Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime	Intérêt du régime et ses limites fiscales, sociales et commerciales La sortie du régime et les possibilités d'évolution	
Groupe B	Les ressources humaines	Le recrutement et l'embauche L'apprentissage Sensibilisation au management La formation du chef d'entreprise et des salariés	9h15-10h00
	Les formes juridiques de l'entreprise artisanale	Les critères de choix Les différentes formes juridiques L'entreprise individuelle au réel Les formes sociétaires	10h00-17h00
	Le régime fiscal de l'entreprise artisanale au réel	Chiffre d'affaires TVA, impôts et taxes	
	Le régime social de l'entreprise artisanale au réel	Statuts Travailleurs non salariés (TNS) et travailleurs salarié (TS) Les cotisations sociales	
	La gestion de l'entreprise artisanale	Organisation administrative et comptable Les obligations comptables Les outils de gestion et de suivi	
GROUPE A ET B	Evaluation de SPI Remise de support pédagogique		17h00-17h15



MOIS	DATES	LIEU
Janvier	Lundi 08 au jeudi 11	VERDUN
Février	Lundi 05 au jeudi 08	SAVONNIERES DEVANT BAR
Mars	Lundi 05 au jeudi 08	VERDUN
Avril	Lundi 09 au jeudi 12	SAVONNIERES DEVANT BAR
Mai	Lundi 14 au jeudi 17	VERDUN
Juin	Lundi 04 au jeudi 07	SAVONNIERES DEVANT BAR
Juillet	Lundi 02 au jeudi 05	VERDUN
Août	Lundi 06 au jeudi 09 août	SAVONNIERES DEVANT BAR
Septembre	Lundi 10 au jeudi 13	VERDUN
Octobre	Lundi 01 au jeudi 04	SAVONNIERES DEVANT BAR
Novembre	Lundi 05 au jeudi 08	VERDUN
Décembre	Lundi 03 au jeudi 06	SAVONNIERES DEVANT BAR



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

BULLETIN D'INSCRIPTION – 2018

Lieu de la formation : SAVONNIERES DEVANT BAR VERDUN

Session du mois de :

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

M Mme NOM Prénom

Né(e) le __/__/__ à Nationalité

Fixe __/__/__/__/__ Portable __/__/__/__/__

Courriel @

Adresse complète

CP – Ville

Situation actuelle : Salarié Demandeur d'emploi Bénéficiaire du RSA Autre

ACTIVITE ENVISAGEE

Domaine d'activité :

Lieu d'installation :

Nature du projet	Création <input type="checkbox"/>	Reprise <input type="checkbox"/>
La création ou la reprise s'effectuera	Seul <input type="checkbox"/>	A plusieurs <input type="checkbox"/>
L'activité sera	Principale <input type="checkbox"/>	Secondaire <input type="checkbox"/>
Comment envisagez-vous de vous installer ?	Entreprise individuelle, société <input type="checkbox"/>	Microentreprise <input type="checkbox"/>
Pensez-vous réaliser plus de 30 000 € de chiffre d'affaires par an ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Avez-vous une expérience ou un diplôme en gestion d'entreprise ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Avez-vous déjà été installé à votre compte (comme artisan ou commerçant) ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

TARIFS DE LA FORMATION	Prise en charge financière de la formation :
Coûts pédagogiques 195 €	<input type="checkbox"/> Dossier en cours de constitution
Frais administratifs 60 €	<input type="checkbox"/> Dossier envoyé
Règlement : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Dossier accepté
<i>Chèque libellé à l'ordre de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse</i>	Auprès de quel organisme :
	<input type="checkbox"/> Pôle emploi
	<input type="checkbox"/> OPCA lequell :

Fait à : _____	Le : __/__/__	Cadre réservé au Service Formations
Signature : _____		
		<i>Fiche reçue le __/__/__</i>
		<i>Date de règlement</i>
		<i>DEVIS remis ou envoyé le</i>

